

Fiche calpae N°6

"Hygiène pour tous"

<p><i>Garantir l'accès à l'hygiène pour tous</i></p>
--

Toutes les actions qui permettront de développer une offre de douches et de bagageries accessible à tous sur l'ensemble du territoire.

Sont donc concernés les établissements publics, les accueils de jour, les associations.

Afin de pouvoir être prises en compte ces actions devront obligatoirement.

- Se dérouler sur le territoire de Marseille
- Faire apparaître nécessairement un caractère innovant ou une zone non couverte du territoire.
- Les projets retenus devront débuter en 2022.
- Prévoir des systèmes d'évaluations performants
- Prendre en compte les objectifs communs (10 équipements supplémentaires sur le territoire de douches et bagageries)

Début des candidatures du 6 juillet (date de diffusion de l'appel à manifestation d'intérêt sur le site de la ville de Marseille) au 15 août 2022.

Service en charge du traitement des dossiers de candidature : Service solidarité et lutte contre l'exclusion (SSLE)

Contacts : Juliette Ramstein : jramstein@marseille.fr et Fabrice Graf : fgraf@marseille.fr.

Il est demandé d'associer systématiquement ces deux adresses pour toute communication.